

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NÉCESSAIRE à la PRISE en CHARGE FINANCIÈRE

des INTERVENANTS EXTÉRIEURS (y compris les assistants d'éducation)

A Le

Signature de l'intéressé(e)

Division Examens et Concours 25 rue de Fontenelle 76037 Rouen

02.32.08.93.61

ETAT CIVIL
Numen :
Nom d'usage :
Prénom :Date de Naissance : _ _ _ _ _
Lieu de Naissance :
Adresse :
Code postal :
Adresse électronique :
Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ N° Sécurité : _ _ _ _ _ _ _ _ /
Sociale
Situation familiale:
□ Célibataire □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Divorcé(e) □ Séparé(e) □ Veuf (ve) □ Pacsé(e) Depuis le _ _ _ _ _ _
SITUATION PROFESSIONNELLE - <u>A compléter dans tous les cas</u>
Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?
SI OUI laquelle :
\Box Titulaire ou stagiaire \Box Agent de l'état non titulaire \Box AED \Box Etudiant \Box Autre
Si vous avez déjà exercé dans l'Académie de Normandie :
En qualité de :
Dernier établissement scolaire :
Code postal :Ville :
Date du départ : _ _ _ _ _

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN VUE DE LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

- La présente notice complétée, datée et signée
- La photocopie de la carte vitale (numéro INSEE <u>visible</u>) ou l'attestation de droits à l'assurance maladie délivrée par votre centre de sécurité sociale
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ORIGINAL et récent
- Une copie du livret de famille pour les agents mariés ou copie du PACS
- Une copie de votre carte d'identité (recto/verso)
- Un extrait d'acte de naissance pour les agents nés à l'étranger
- Copie de votre bulletin de salaire si vous exercez une activité professionnelle

ACCES A VOTRE (VOS) BULLETIN (S) DE SALAIRE : ENSAP

Vos bulletins de paye sont désormais mis à disposition dans un espace numérique : « Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public » (ENSAP).

Pour créer votre espace personnel, rendez-vous sur https://ensap.gouv.fr

Pour cette 1ére connexion, vous devrez saisir :

- votre numéro de sécurité sociale
- vos nom et date de naissance
- compléter les chiffres manquants de vos coordonnées bancaires du compte sur lequel ont été versées les vacations ou indemnités accessoires. Cette information est demandée uniquement lors de l'activation de votre compte ENSAP.
- Votre adresse mail (professionnelle ou personnelle, à votre choix), nous vous recommandons également d'indiquer si possible une seconde adresse mail.

Un message vous sera adressé sur la boîte de messagerie que vous aurez déclarée pour finaliser la création de votre compte sous 24h. Vous recevrez par la suite régulièrement des notifications pour vous prévenir que votre bulletin de salaire du mois est disponible. Cet espace personnel est accessible à partir de tous les supports actuels : ordinateur, mobile, tablette, quel que soit le système d'exploitation que vous utilisez.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la coordination paye - DAF2 : daf2paye-rouen@ac-normandie.fr